

Maîtrise en sciences infirmières (infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie) - 2265

RESPONSABLE :

St-Jérôme

Lysane Paquette

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450 530-7616, postes 4095 et 4162

Courriel : csscinf@uqo.ca

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADE :

Maîtrise ès sciences

OBJECTIFS :

1. Faire preuve d'une vision globale et articulée de la discipline des sciences infirmières.
2. Exercer un jugement clinique adéquat dans toute situation de soins visant la promotion, le maintien ou l'amélioration de la santé des personnes.
3. Conceptualiser, expérimenter et évaluer des approches novatrices pour répondre à des besoins de santé dans divers milieux de pratique de soins en néonatalogie.
4. Intégrer les résultats de recherche dans la pratique infirmière, et ce, dans un champ de spécialisation.
5. Assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé et dans la société et ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières.

Note: L'étudiant doit tenir compte que, dans le cadre de ce programme de formation, les stages sont offerts uniquement dans deux villes, soit Québec et Montréal.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
St-Jérôme	TC	✓		

TC : Temps complet

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Avoir terminé le DESS en sciences infirmières - Profil IPS en néonatalogie (2264) version 2024 avec l'obtention d'une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3).

Être infirmière ou infirmier, détenir un permis de l'OIIQ, être inscrit.e comme membre actif.ve au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.

Au dépôt de la demande d'admission, avoir complété un minimum de 3 360 heures à titre d'infirmier.ère en néonatalogie niveau III au cours des 6 dernières années.

Avoir obtenu une moyenne suffisante sur la grille de sélection du comité d'admission.

NOTE :

*Les programmes IPS sont contingentés.

*Répondre à l'ensemble des critères d'admission ne garantit pas une admission au programme.

PLAN DE FORMATION :

infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie

Trimestre 1 - Automne

MSI6043	Santé familiale et pratique infirmière avancée
NAT5003	Évaluation clinique avancée en néonatalogie I
NAT6036	Pratique infirmière avancée en néonatalogie – raisonnement clinique III (NAT6023 et NAT6026)

Trimestre 2 - Hiver

MSI6034	Séminaire d'intégration en pratique infirmière avancée en néonatalogie (NAT6023 et NAT6026 et NAT6036)
MSI6302	Intervention éducative en santé
MSI6031	Approche à la diversité en pratique infirmière avancée
MSI5014	Évaluation clinique avancée en néonatalogie II (NAT5003 et NAT6036)

Trimestre 3 - Été et plus (stage sur 6 mois)

MSI6321	Stage de consolidation en pratique infirmière avancée en néonatalogie (MSI5014)
---------	---